



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Création d'outils de découverte et de médiation culturelle à Vollore-Ville
sentiers urbains - table d'orientation

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 6 octobre 2021.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Consultation simplifiée, marché à procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-7 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte :

Conformément aux objectifs de la Charte 2011-2026, le Syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez s'est fixé pour objectif **de construire une culture paysagère partagée reposant sur la singularité et la valorisation de sites naturels ou d'éléments du patrimoine auprès du public, en améliorant leur accessibilité et leur compréhension.**

A ce titre, le Syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, en accord avec la commune de Vollore-Ville, prévoit en 2024 de réaliser des aménagements de sites visant la valorisation patrimoniale du centre ancien. Il s'agira également de créer un outil de médiation s'intégrant dans une collection de guides de bourgs initiée par le Parc il y a quelques années.



Ce projet vise plusieurs objectifs :

- Répondre à la pénurie d'outils de connaissance du patrimoine à destination des publics touristiques ;
- Mettre à disposition des documents de médiation du patrimoine très appréciés des professionnels ;
- Mettre au point un ou des circuits au cœur du bourg ;
- Mettre en exergue l'image patrimoniale du Parc : définir ce qui en constitue son intérêt, son unité et garantir une qualité de valorisation du patrimoine.

Objet du marché :

Le marché est un marché pour la création d'outils de découverte et de médiation culturelle à Vollore-Ville :

- Reprise d'un circuit de découverte du patrimoine bâti du bourg et de la signalétique afférente (circuit disponible en mairie).
- Conception et réalisation d'une table de lecture du paysage sur le chemin d'accès du château

Démarche participative :

Le projet pourra dans la mesure du possible impliquer les habitants de Vollore-Ville en amont de la conception et de la réalisation des aménagements. Cette phase sera assurée par le Parc naturel régional Livradois-Forez et l'équipe municipale.

Calendrier :

Il est envisagé que la mission se déroule de février 2024 à décembre 2024 :

- Février 2024 : Lancement du projet et premières interventions
- Juin 2024 : Présentation des maquettes guide et table
- Novembre 2024 : Réalisation des équipements

Comité de suivi du projet :

Le comité de suivi du projet est composé du Parc Livradois-Forez (Maître d'ouvrage), de la commune de Vollore-Ville, de la maison du tourisme et du CAUE du Puy-de-Dôme.

Chaque phase du projet devra faire l'objet d'un COPIL/COTECH et d'une présentation de livrables.

Le rapport définitif correspondant à cette mission sera fourni en 2 exemplaires papier couleur ainsi qu'une version informatique sur clé USB (version Word et PDF, photographies et graphiques en format jpeg, cartographies et fichiers techniques en format modifiable).



4- Compétences

Le prestataire ou groupement devra obligatoirement présenter les compétences dans la conduite de projets de conception similaire : conception et réalisation d'outils de découverte et de médiation du patrimoine.

5- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront :

1. Planning d'intervention (30%)
2. Compétences de l'équipe, compréhension du projet et méthode (40%)
3. Prix de l'offre (30%)

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec un ou plusieurs candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

6- Pièces constitutives de la consultation

Le présent document descriptif de la consultation et le devis.

7- Propriété des données cartographiques et des études

Les photographies, les cartographies, les schémas et les dessins techniques illustrant le rapport pourront être exploités par le Parc dans le cadre d'une utilisation non commerciale, en mentionnant l'auteur de l'image.

Le prestataire s'engage à mentionner le Parc comme maître d'ouvrage de cette étude dans toute communication interne ou externe.

Le Parc s'engage à mentionner le prestataire dans toutes les publications tirées de cette étude ou des données cartographiques ou techniques.

Éléments financiers

Pour ce projet, le Parc Livradois-Forez dispose d'un budget maximum de 14 000 € TTC.

8- Durée du marché

Le présent marché débutera à la notification du prestataire et durera **jusqu'au 1^{er} janvier 2025**.

9- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant HT :

Taux de TVA :

Montant TTC :



10- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures suivant l'avancement des prestations.

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n° 2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

11- Acomptes

- Un premier acompte de 50% du montant total de la prestation sera versé à la signature du présent marché, sur présentation d'une facture.
- Un deuxième acompte de 50% valant solde du marché sera versé à la remise du rapport définitif.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

12- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le **vendredi 9 février 2024** à 12h00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc naturel régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.



DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE

- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ La présentation succincte de l'équipe
- ✓ Le calendrier et planning d'intervention envisagé
- ✓ Une note méthodologique
- ✓ Un maximum de 4 pages des compétences du prestataire sur des projets similaires
- ✓ Le devis
- ✓ Un RIB

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Signature et Cachet du Directeur du syndicat
mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez